

En grève le 4 octobre !

■ Le gouvernement Villepin multiplie les mauvais coups contre les salariés et les chômeurs. ■ Après le Contrat nouvelle embauche, ce sont maintenant des mesures fiscales favorables aux couches les plus aisées, la remise en cause de la progressivité de l'impôt, des sanctions contre les chômeurs, la modification des seuils sociaux, la poursuite des privatisations et l'aggravation des attaques contre les services publics. ■ De plus, le pouvoir d'achat des salariés stagne, voire diminue. ■ Dans cette situation, il faut maintenant engager un processus de mobilisation prolongé pour faire céder le gouvernement. ■ La grève unitaire interprofessionnelle du 4 octobre doit être une première étape dans ce sens. ■

Services publics : les attaques continuent !

Petit à petit, les services publics sont démantelés. Après la privatisation de France Télécom, commencée sous le gouvernement Jospin, puis continuée par celui de Raffarin, c'est maintenant le tour d'EDF/GDF.

Le rail n'est pas en reste avec l'apparition de trains privés et la remise en cause de l'existence des trains régionaux, faute de financement par l'Etat.

Le démantèlement de La Poste se poursuit avec la création au 1^{er} janvier 2006 de la Banque postale.

Face à cette situation, la Fédération des collectifs de défense des services publics a décidé d'appeler à une manifestation nationale le 19/11.

Tout en prétendant vouloir consolider le "modèle social français", le gouvernement Villepin s'emploie à en continuer la destruction systématique déjà commencée par ses prédécesseurs.

Licenciement express !

Le Contrat nouvelle embauche (CNE) va permettre aux employeurs de licencier à discrétion un salarié pendant deux ans. Le salarié en CNE sera donc soustrait à la règle qui veut qu'aucun salarié ne puisse être licencié sans une cause réelle et sérieuse.

Le CNE s'applique aux entreprises jusqu'à 20 salariés alors qu'il devait au départ concerner simplement les entreprises jusqu'à 10 salariés. En définitive, c'est 30 % de l'emploi salarié qui est concerné, le patronat demandant d'ailleurs son extension à toutes les entreprises.

Une telle mesure est censée favoriser l'emploi. Ainsi pour embaucher, il faudrait pouvoir licencier plus facilement ! En fait, les entreprises embauchent quand elles en ont besoin au vu de leur carnet de commande. Le CNE ne créera aucun emploi nouveau, mais permet-

tra simplement aux employeurs d'avoir encore plus de prise sur les salariés embauchés. En plus du fait que la plupart des petites entreprises sont dépourvues de présence syndicale, les salariés embauchés en CNE seront maintenant totalement sous l'emprise de leur employeur qui pourra les licencier sans même avoir à se justifier.

Réforme fiscale pour les plus riches !

Présentée comme concernant les classes moyennes, la réforme fiscale va, de fait, favoriser une fois de plus les ménages les plus aisés.

En effet, par exemple, un couple avec deux enfants gagnant 75 000 euros annuels verra son impôt diminuer de 17,2 % pendant que celui gagnant 25 000 euros verra son impôt augmenter de 0,6 % !

De plus la diminution du nombre de tranches fait perdre à l'impôt une part importante de sa progressivité à l'encontre d'une plus grande justice sociale. Enfin le plafonnement des impôts directs - impôt sur le revenu, ISF, taxe foncière et taxe d'habitation -, à 60 % des revenus va conduire à une réduction

Les médicaments encore moins remboursés !

Le déficit de l'assurance-maladie est aujourd'hui utilisé comme un prétexte pour imposer des régressions sociales. La "réforme" Douste-Blazy n'ayant pas permis de résoudre ce problème, ce sont les malades qui vont en faire les frais.

Le gouvernement envisage en effet de dérembourser plusieurs centaines de médicaments et d'instaurer une taxe d'un euro par boîte de médicament.

Pour l'Union syndicale Solidaires, soit un produit est considéré comme un médicament et il doit être intégralement remboursé, soit il doit être retiré de la vente. L'utilisation des médicaments doit se faire sur des critères médicaux et non pas financiers.

Logement : le cynisme à l'oeuvre !

Alors qu'il y a pénurie de logements sociaux, les mesures annoncées par le gouvernement concernant le logement vont profiter, pour l'essentiel, aux couches aisées de la population en leur permettant d'accéder à la propriété.

Le cynisme atteint des sommets quand le don de l'Etat des terrains où devaient se dérouler les Jeux olympiques est subordonné au fait que la mairie de Paris y construise des logements intermédiaires et non pas des logements sociaux !

tion importante de l'ISF, voire même à sa disparition. Là aussi, c'est tout bénéfice pour les plus riches !

Ces mesures fiscales vont coûter 3,5 milliards d'euros au budget de l'Etat. Les dépenses publiques vont donc diminuer et ce sera donc moins de services publics et de dépenses utiles à toute la population. Au moins que le gouvernement continue de faire vivre la dette publique en empruntant auprès des marchés financiers et des catégories riches sous-imposées qui au lieu de payer des impôts vont donc percevoir des rentes.

Les seuils sociaux remis en cause !

Le gouvernement Villepin a décidé que les moins de 26 ans ne seraient pas pris en compte dans le calcul des effectifs. Il s'agit ainsi d'échapper aux obligations du Code du travail concernant la représentation des salariés dans les entreprises. Le Medef propose d'étendre cette mesure aux plus de 50 ans !

Cette mesure va encore aggraver les inégalités entre les salariés, de nombreuses entreprises passant ainsi brusquement sous la barre des 20 salariés.

Le gouvernement s'est de plus attaqué au financement de la formation professionnelle. Ainsi les entreprises entre 10 et 19 salariés se verront appliquer dorénavant les mêmes règles que les entreprises de moins de 10 salariés.

La précarité encouragée !

L'augmentation de la prime pour l'emploi, si elle est évidemment bonne à prendre pour les personnes concernées, s'inscrit totalement dans une démarche qui exonère les employeurs de leur responsabilité en matière salariale.

Au lieu d'encourager une norme d'emploi de qualité, le gouvernement légitime ainsi les emplois précaires et mal payés. A la mise en place du CNE viennent s'ajouter des mesures qui confortent l'attitude patronale de rechercher toujours plus de précarité de l'emploi.

Ainsi l'accord sur le travail intérimaire qui vient d'être conclu avec le patronat

permet encore une plus grande souplesse d'utilisation du travail temporaire. Le gouvernement osera-t-il donner son agrément à ce texte ?

Les sanctions prévues contre les chômeurs et les allocataires de minima sociaux visent à les stigmatiser comme responsables d'une situation qui voit le chômage de masse perdurer. Alors même que les profits des entreprises explosent et que l'investissement productif stagne, s'attaquer aux plus démunis relève d'un cynisme accompli.

Défendre notre pouvoir d'achat

Depuis maintenant plusieurs années le pouvoir d'achat des salariés stagne, voire même régresse pour certaines catégories. Cette situation est d'autant plus inacceptable que les profits des entreprises sont au plus haut et que les rémunérations des patrons explosent.

L'Union syndicale Solidaires réclame l'ouverture immédiate de négociations dans le public comme dans le privé. Il faut imposer un rattrapage des pertes du pouvoir d'achat et permettre qu'il augmente régulièrement à la mesure de la croissance de la productivité du travail.

Construire les rapports de force !

Ces dernières années ont montré la grande détermination du patronat et du gouvernement pour faire passer leurs projets. A cette détermination doit répondre une détermination encore plus grande des salariés.

La grève interprofessionnelle du 4 octobre appelée par tous les syndicats doit clairement montrer que les salariés n'acceptent pas les orientations gouvernementales. L'Union syndicale Solidaires appelle les salariés, les chômeurs et les retraités à faire de cette journée un moment exceptionnel de mobilisation.

Pour l'Union syndicale Solidaires, cette journée doit être le point de départ d'un processus de mobilisation de grande ampleur, dans la perspective d'une grève générale reconductible, permettant de faire céder le gouvernement.